
**PLAN DÉVELOPPEMENT DES FLOTTES DE
BELIZE**

Note: ce qui suit est la traduction d'un courrier reçu au Secrétariat de la CTOI. Pour plus de détails, se reporter à l'original en Anglais.



**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES FLOTTES DE BELIZE
GERMON**

En accord avec l'alinéa 7 de la Résolution 07/05, nous vous soumettons par la présente notre Plan de développement des flottes, pour examen par le Comité d'application et par la Commission lors de la 12^e session de la CTOI.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nos prises de germon dans la zone de compétence de la CTOI en 2007 ont représenté 558 tonnes, capturées par 9 navires (de 149 TB de moyenne pour un total de 1 341 TB) et représentant une partie de leurs captures totales. Cependant, les données historiques que nous vous avons soumises montrent que, en 2001, nos captures totales de germon se montaient à 1 493 t. Par ailleurs, en 2002, nous avons 11 navires (488 TB de moyenne pour un total de 5 368 TB) ciblant le germon. À ce sujet, nous rappelons l'alinéa 28 du rapport de la 11^e session de la CTOI (page 9) qui cite «l'avis du Comité scientifique sur le germon, indiquant que la Commission doit être très prudente en autorisant une augmentation des prise ou de l'effort au-delà des niveaux de 2002, tant que l'état du stock ne sera pas mieux connu».

Prenant en compte les faits et l'avis mentionnés ci-dessus, nous nous proposons d'accroître notre effort de pêche de 3 navires d'ici à 2009, pour atteindre 12 navires soit environ 3 736 TB. Ce chiffre reste en deçà de notre niveau de 2002, soit 5 638 TB. Sur cette base, nous estimons que nos captures devraient atteindre environ 1 300 t en 2009, ce qui reste inférieur à nos captures de 2001.

MARINA TOWERS, SUITE 204, NEWTOWN BARRACKS, BELIZE CITY, BELIZE, CENTRAL AMERICA
Telephones: 501-223-5026, 5031, 5047, 1237, 1356 - Telefax: 501-223-5048, 5070